



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 1<sup>er</sup> mars 2024

**Le département des Alpes-de-Haute-Provence  
est placé en vigilance jaune « pluie-inondation » et « neige »  
du samedi 2 mars 2024 à 21h au dimanche 3 mars 2024 à 21h**

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est placé, par Météo-France, en vigilance **jaune « pluie-inondation » et « neige », situation météorologique à surveiller**, à partir de 21h ce samedi 2 mars 2024 et jusqu'à 21h dimanche 3 mars.

Un épisode pluvieux-neigeux conséquent va concerner le département à partir de la seconde partie de nuit de samedi 2 au dimanche 3 mars.

Cumuls pluvieux :

Il est attendu, **sur le sud et l'est du département des Alpes de Haute Provence** (Haut Verdon et zones limitrophes des Alpes-Maritimes), des cumuls de pluie de l'ordre de 40 à 60 mm, localement 80 à 100 mm.

Cumuls neigeux :

Les précipitations seront sous forme de neige en moyenne montagne. L'essentiel du cumul concernera les altitudes supérieures à 1500 mètres. La limite pluie-neige :

- se situera initialement vers 1500 m ;
- s'abaissera en fin de journée de dimanche jusqu'à 700 à 800 m.

Il est attendu, d'ici dimanche soir, un cumul neigeux :

- de l'ordre de 10 à 20cm à 1200 m localement ;
- de 30 à 50 cm à 1500 m.

L'épisode se termine en soirée ou début de nuit de dimanche à lundi.

En raison de l'état des sols suite aux précipitations récentes, des coulées de boue seront possibles.

**Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande :**

- de maintenir une attention particulière pour la pratique d'activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, **car des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont prévus ;**
- de se tenir au courant de l'évolution de la situation.

**Pour connaître l'évolution de la situation**, vous pouvez consulter le bulletin de Météo-France sur le site internet <http://france.meteofrance.com> ou en appelant le 32 50.

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex